

**28 Services conciergerie**  
**Société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**Au capital de 10 euros**  
**Siren 984 940 478**

**Siège social :**  
**1957 Chemin de Sainte-Anne 83 350 RAMATUELLE**  
**R.C.S : FREJUS**

---

## DECISIONS DES ASSOCIES DU 1 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le premier avril, au siège social.

Madame NERGHES Madalina demeurant 1957 Chemin de Sainte-Anne 83 350 RAMATUELLE associée et directrice générale de la société 28 Services Conciergerie.

Et

Monsieur ROCCA Anthony demeurant 1957 Chemin de Sainte-Anne 83 350 RAMATUELLE associée et président de la société 28 Services Conciergerie.

### **I – ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Ratification de la rémunération du président ;

#### PREMIERE DECISION

Personne intéressée : Monsieur ROCCA Anthony, président de la SAS

Les associés décident de ratifier la rémunération brute allouée au président s'élevant à la somme de 0 euros au titre de l'exercice du 1/01/2024 au 31/12/2024.

#### DEUXIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et le Président et répertorié sur le registre des décisions.

Madame NERGHES Madalina  
Associé directrice générale  
*nerghes madalina*  
Monsieur ROCCA Anthony  
Associé Président

